

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Nos Réf : RD/EE

Paris, le **18 JUL. 2011**

Monsieur le Président,

Le projet d'aménagement des berges de la Seine suscite des craintes de la part des habitants du 7^e arrondissement, dont la qualité de vie risque d'être impactée par les effets induits de ce projet.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président, afin d'apporter des éléments à leurs interrogations légitimes, je souhaiterais obtenir des réponses aux questions suivantes, consécutivement au projet et pour l'ensemble du territoire du 7^e arrondissement :

- quels sont les emplacements concernés par des suppressions de places de stationnement ou de parcs de stationnement, ainsi que le nombre respectif de places ;
- quelle est la part d'habitants du 7^e arrondissement parmi les usagers des places ainsi éventuellement vouées à disparaître ;
- quelles sont les modifications prévues du réseau de transports publics (itinéraires, points d'arrêt, fréquences, amplitudes) ;
- quelles sont les modifications de temps de parcours prévues pour les lignes d'autobus impactées par le projet ;
- quelles sont les modifications de la fréquentation horaire maximale pour les lignes de métro impactées, et est-ce que cette charge demeure ou non dans les normes de confort (nombre de passagers par mètre carré) ;

.../...

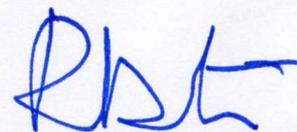
Copie : Monsieur Marc BOISSEAU, membre de la Commission d'enquête

Monsieur LE HEUP
Président de la Commission d'enquête publique
relative aux berges de la Seine

- quelles sont les modifications prévues pour les taxis (itinéraires, stations, aménagements) ;
- quelles sont les modifications prévues pour les cyclistes (itinéraires, aménagements, places de stationnement) ;
- quelles sont les artères dans lesquelles une augmentation du trafic routier est prévue et dans quelle proportion ;
- quelles sont les artères ou les intersections du 7^e arrondissement pour lesquelles des phénomènes d'augmentation de la congestion du trafic routier sont prévues, et quelles sont les périodes de congestion ainsi prévues ;
- quelles sont les artères dans lesquelles une augmentation du bruit routier est prévue, et dans quelles proportions ;
- quelles sont les artères dans lesquelles une augmentation de la pollution de l'air est prévue, et dans quelles proportions.

D'autre part, en raison de l'enjeu du transport fluvial en termes de développement durable, il me semble important de connaître l'impact quantitatif du projet sur le potentiel du fret fluvial dans Paris et de sa part modale.

En vous remerciant par avance pour les réponses que vous pourrez bien m'apporter, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Rachida DATI